

Réf: Dossier N° 031672

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADONAI BULDING »

Siège social Abidjan, Bingerville, AKOUA SANTAI, Lot 1286, Ilot  
62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADONAI BULDING »

Objet : CONSTRUCTION ; LOCATION, VENTE, PROMOTION IMMOBILIER, LOTISSEMENT, VOIRIE ET RESEAU DIVERS (VRD), GESTION DE BIENS IMMOBILIERS ; IMPOR-EXPORT ; DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, AKOUA SANTAI, Lot 1286, Ilot 62

Dirigeant(s) : M ATCHIE FRANCK EDGARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05532 du 22/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26730/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

